

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 10 (1913)
Heft: 1

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 07.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

S'ADRESSER

pour tout ce qui concerne la rédaction
à M. GUBLER, à Belmont (Boudry)
Neuchâtel.

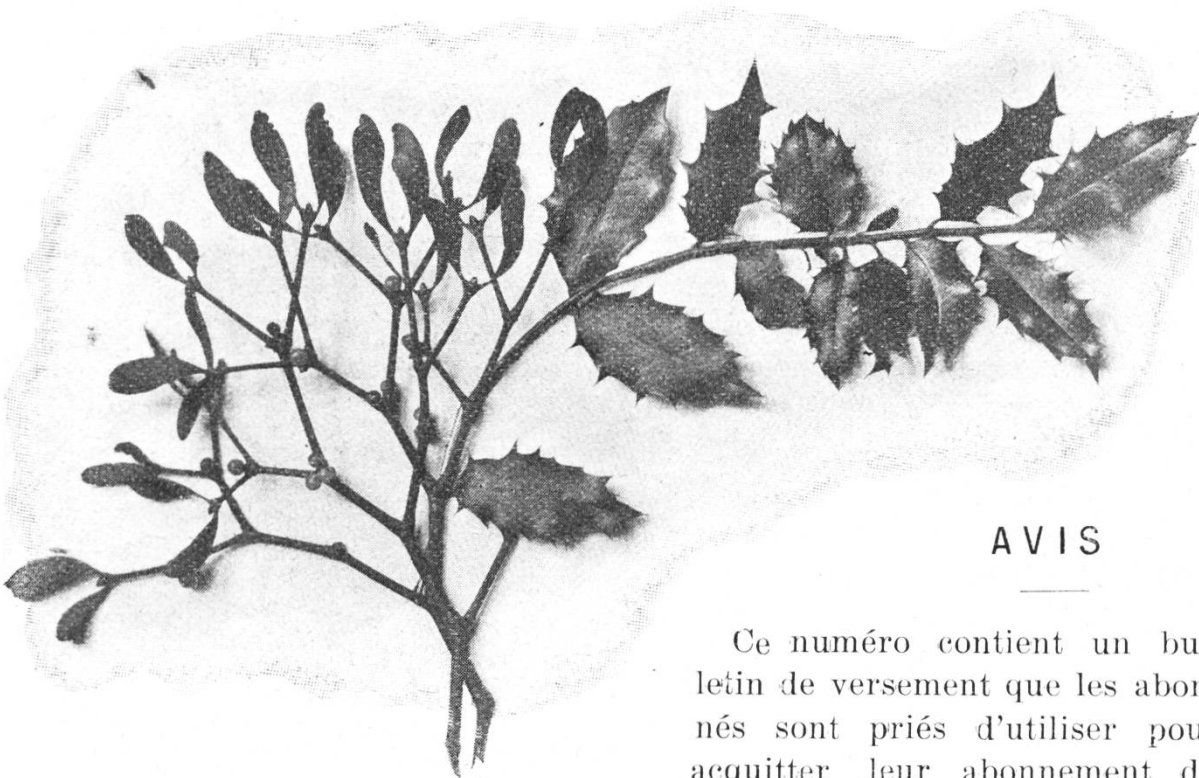


pour les annonces et l'envoi
du journal
à M. Aloys MERCIER, à Penthaz.

DIXIÈME ANNÉE

N° 1

JANVIER 1913



AVIS

Ce numéro contient un bulletin de versement que les abonnés sont priés d'utiliser pour acquitter leur abonnement de 1913, soit 2 fr. 15 pour les sociétaires et 3 fr. 15 pour les non-sociétaires. Les abonnements non payés le 20 janvier seront pris en remboursement avec le numéro de février. Les abonnés étrangers qui ne se seront pas acquittés le 20 janvier seront considérés comme ne désirant plus le journal.

Aloys Mercier.

JANVIER

Nous présentons nos vœux les plus sincères à tous nos lecteurs et collaborateurs ; puisse cette nouvelle année leur apporter prospérité, paix et bonheur !

C'est sans regret que nous prenons congé de l'année 1912 ; elle nous laisse le souvenir de tant de déceptions et de surprises fâcheuses ! L'ouragan de décembre a dévasté, détruit même, nos plus belles forêts ; les chaleurs précoces du printemps avaient produit un développement dans nos colonies tel qu'en mai elles se trouvaient d'une force qui promettait un résultat des plus riches ; mais au moment critique un temps déplorable empêchait nos abeilles de sortir et dans les rares journées favorables les fleurs, quoique d'une grande abondance, étaient dépourvues de nectar. Le pauvre apiculteur qui sous l'apparence trompeuse du premier printemps avait déjà escompté une riche récolte, devait en faire son deuil et pour sauver ses pauvres bêtes d'une mort cruelle, acheter force sacs de sucre. Vignerons et agriculteurs n'étaient guère plus favorisés : une magnifique pousse de raisins avait mis la joie au cœur des cultivateurs de nos vignes ; en mai tout était en avance de quinze jours au moins sur les années moyennes ; mais les mois suivants avec leur température détestable se chargeaient d'annuler cette avance à tel point que le vin pour être buvable avait besoin d'une forte addition de sucre. Et quelle peine le pauvre agriculteur n'avait-il pas eu pour rentrer son foin dans de bonnes conditions ! Mais il se réjouissait de la venue superbe de ses céréales, et en effet rarement on avait vu d'aussi beaux froments. Hélas ! là encore, le mauvais temps a trompé son attente : sous l'effet des pluies continuelles ces beaux blés ont germé en partie sur place et dans plus d'un endroit même la neige a couvert les moissons avant qu'elles soient mûres !

La situation politique n'était pas moins triste : les puissances se méfiant les unes des autres, étaient constamment sur le « qui vive » et en Afrique et dans les Balkans, chrétiens et musulmans se livraient à une guerre sanglante qui couchait sur les champs de bataille des centaines de milliers d'hommes, la fleur de ces nations ! Que nous sommes encore loin du millénium ! Quand enfin les hommes apprendront-ils à s'aimer et à s'entr'aider au lieu de se haïr et de s'entre-déchirer ? Quel contraste entre nous, êtres doués de raison et de cœur, et nos abeilles, qu'on dit privées de ces qualités, mais qui savent cependant vivre en paix, s'aider, se sacrifier même les unes pour les autres !

Mais passons l'éponge sur ces tristes souvenirs et regardons avec confiance vers un meilleur avenir. Espérons que cette nouvelle année nous apportera plus de paix, plus de bonheur et qu'à l'égal de nos chères petites protégées, chacun de nous sera disposé à travailler selon ses forces pour le bien de tous.

Dans ces jours de fêtes, où chacun fait les meilleurs vœux pour ses amis et connaissances, où plus qu'à l'ordinaire chacun est porté

à témoigner de l'amour, du dévouement, nous nous permettons de rappeler à tous ceux qui tiennent à avoir un *Bulletin d'apiculture*, qu'ils devraient faire autour d'eux un peu de propagande en sa faveur. Le nombre de nos abonnés a joliment augmenté l'année dernière de sorte que nous fûmes obligés d'augmenter le tirage ; mais on pourrait faire encore davantage et ce serait tout au profit de nos lecteurs qui seraient d'autant mieux servis. Il ne faut pas que notre belle devise : « Un pour tous, tous pour un ! » reste une pancarte bonne seulement pour illustrer les discours de fête, mais qu'elle devienne un fait, un devoir pour chacun de nous.

Ulr. Gubler.

DE L'AÉRATION DES RUCHES

Nous passons un hiver rude et qui sera long selon toute apparence ; certaines de nos stations ont subi déjà en novembre des températures de 20° C. au-dessous de zéro ! Les trous de vol des ruches tournées à l'est devraient être protégés par une tuile ou une planche en temps de bise forte. Par un temps calme, c'est moins nécessaire, au contraire, la circulation de l'air ne doit alors pas être enrayée ; nos abeilles ont besoin de beaucoup d'air, la structure de leurs organes de respiration l'indique déjà. Tandis que nos poumons sont logés dans une partie assez restreinte du corps, d'où l'oxygène est distribué à tous les organes, l'abeille tout entière n'est qu'un poumon. D'innombrables canaux (les trachées) qui s'ouvrent au dehors par dix paires de trous, se ramifient à l'infini dans le corps pour approvisionner d'air toutes les parties. D'après M. le Dr Zahnder, qui a exposé ce sujet dans une conférence faite au *Pfälzer Bienenzuchterverein*, l'abeille est un des animaux qui ont le plus besoin d'oxygène :

A la température de 20° C. ont besoin par heure :

1 kg. de grenouilles, 70 cm. cubes d'oxygène et rend 57 cm. cubes d'acide carbonique ;

1 kg. de lézards, 134 cm. cubes d'oxygène et rend 100 cm. cubes d'acide carbonique ;

Un homme par kilo, 233 cm. cubes d'oxygène et rend 100 cm. cubes d'acide carbonique ;

Un chien par kilo, 911 cm. cubes d'oxygène et rend 674 cm. cubes d'acide carbonique ;

1 kg. de mouches, 4980 cm. cubes d'oxygène et rend 5739 cm. cubes d'acide carbonique ;

1 kg. d'abeilles, 17,336 cm. cubes d'oxygène et rend 17,575 cm. cubes d'acide carbonique.

Une ventilation active de nos ruches est donc indispensable ; aussi si une colonie s'agite pendant l'hiver c'est le plus souvent parce qu'elle manque d'air ; si l'on satisfait ce besoin, le calme y rentre presque aussitôt. (Voir aussi l'article « De l'air », de M. Forestier. Année 1904, page 41 du *Bulletin*.)

U. G.

CONCOURS DE RUCHERS EN 1912

(2^{me} ANNÉE)

Canton de Fribourg : districts de Romont, St-Denis et Bulle.

RÉSULTATS

(Maximum : 60 points.)

Première catégorie : Ruchers de 21 colonies et au-delà.

1. M. X. Dunand, rév. curé à Ursy ; 58 points ; 50 fr. et médaille de vermeil.
2. M. Victor Chatton, à Romont ; 55 points ; 45 francs, médaille de vermeil et médaille de la Fédération romande d'agriculture.
3. M. Jean Suchet, à Semsales, 55 points ; 45 francs et médaille de vermeil.
4. M. Joseph Cardinaux, à Châtel-Saint-Denis ; 52 points ; 35 francs et médaille d'argent.
5. M. Souvey, ancien chef de gare, à Bulle ; 45 points ; 30 francs et médaille de bronze.
6. M. Alph. Grémaux, à Marlon ; 43 points ; 25 francs et médaille de bronze.
7. M. Félix Demierre, à Montet, 41 points ; 20 francs et médaille de bronze.
8. M. Alex. Vial, Le Crêt ; 38 points ; 15 francs.

Deuxième catégorie : Ruchers de 11 à 20 colonies.

1. M. L. Morel, à Bulle ; 55 points ; 45 francs et médaille de vermeil.
2. M. Fernand Stœckli, à Bulle ; 54 points ; 40 francs et médaille d'argent.
3. M. Pittet, rév. curé à Progens ; 49 points ; 35 francs et médaille de bronze.
4. M. Paris, directeur, à Bulle ; 48 points ; 35 francs et médaille de bronze.
5. M. E. Savoy, préfet, à Bulle ; 43 points ; 25 francs, médaille de bronze et médaille de la Fédération romande d'agriculture.

6. Julien Vauthey, Remaufens ; 40 points ; 20 francs et médaille de bronze.
7. M. Gougler, chef de gare, à Dompierre, 38 points ; 15 francs.

CONTROLE DU MIEL EN 1912

L'organisation du contrôle a été singulièrement facilitée en cette néfaste année 1912 par le manque presque général de récolte. Il n'est pas d'usage que l'on se félicitât d'une année néfaste et pourtant, je serais presque tenté de le faire en pensant au surcroît de travail qui en serait résulté pour mettre au point ce contrôle tant désiré par les uns et que d'autres, au contraire, ont considéré d'un air sceptique et railleur. Les résultats prouvent cependant que sceptiques et railleurs ont eu tort, 12 sections (sur 24) ont demandé le contrôle :

1. Broye	1	apiculteur	avec	120 kg.
2. Les Alpes	7	»	»	1450 »
3. Cossonay	29	»	»	8800 »
4. Grandson	14	»	»	4600 »
5. Lausanne	16	»	»	4200 »
6. Orbe	12	»	»	2000 »
7. Menthue	1	»	»	80 »
8. Nyon	23	»	»	9000 »
9. Genève	8	»	»	1300 »
10. Côte neuchât.	9	»	»	1000 »
11. Val-de-Ruz	5	»	»	600 »
12. Valaisanne	41	»	»	10.000 »

166 apiculteurs avec 43.150 kg.

soit une moyenne d'environ 260 kg. par apiculteur. La moyenne par ruche varie de 7 à 14 kg.

Nos Confédérés, chez qui le contrôle fonctionne avec succès depuis plusieurs années n'ont contrôlé que 140,371 kg., alors que l'année dernière 555,000 kg. (555 tonnes) avaient été admis au contrôle.

Pour un début dans de si mauvaises conditions, notre résultat est satisfaisant et une récolte simplement moyenne fournirait certainement un total cinq fois plus considérable.

Une objection souvent faite est celle-ci : « Ne vendons-nous pas facilement notre miel ? » Réponse : cette année les marchands en gros ont payé 1 fr. 90, 2 fr. après avoir fait des marchés à 1 fr.65 ; les miels contrôlés se sont tous vendus 1 fr. 90, 2 fr. et 2 fr. 10, il s'est même fait des ventes à 2 fr. 25 par grosses quantités à des apiculteurs allemands tenus à ne vendre que du miel contrôlé.

Autre objection : « Exiger le contrôle, c'est, en principe, mettre en doute la bonne foi de l'apiculteur. »

Réponse : L'acheteur de Zurich, de Bâle, ou d'ailleurs ne connaît pas personnellement l'apiculteur, l'expérience professionnelle lui a appris qu'il y a des fraudeurs partout ; le certificat de pureté délivré par une société honorablement connue comme la Société romande d'apiculture lui donne toute sécurité, d'autant plus qu'au cas fort improbable où il aurait des doutes il sait qu'il pourra comparer la marchandise achetée avec l'échantillon déposé chez le président de la section. Le contrôle doit être considéré comme la coalition des apiculteurs contre les fraudeurs, l'union de gens honnêtes garantissant l'honorabilité de leurs collègues. J'entends l'objection : « Il y a aussi des apiculteurs peu scrupuleux. » Combien y a-t-il de sociétés où il n'y a pas de gens déshonnêtes ?

Dans ce cas-là, nous les démasquerons, et la sanction s'impose : l'exclusion de la société. Du reste si l'on s'achoppait ainsi à chaque obstacle, on ne ferait jamais rien, ce serait le triomphe du mal sur le bien ; et je suis certain que nous ne nous sommes pas trompés en faisant fond sur l'honnêteté de nos collègues.

Quelques critiques se sont aussi fait jour sur des points de détail : le bocal à échantillon est trouvé trop gros — surtout cette année — et peu commode à transporter. Cela est vrai, mais il est plus facile de juger un miel ainsi présenté qu'avec un échantillon plus petit. Le principal avantage que je lui reconnais, c'est de permettre un joli geste comme celui de la section de Nyon qui a fait cadeau de ses échantillons à l'Asile des vieillards. Si je ne me trompe ; voilà du miel bien employé et cela fait honneur à nos collègues de cette section.

L'estampille de garantie non plus n'a pas trouvé grâce devant tout le monde : d'aucuns la trouvent trop grande, d'autres trop petite, d'autres encore voudraient qu'elle fût circulaire et ait des brides afin qu'on puisse la fixer sur le couvercle des bocaux. La meilleure solution consistera probablement à faire deux estampilles : l'une pour les bocaux, l'autre pour les bidons. Comme le modèle n'est pas encore déposé, il nous est loisible d'en changer et la question pourrait être tranchée définitivement par l'assemblée des délégués.

Dans certaines sections, il y eut aussi des retards par le fait qu'au moment où les contrôleurs se présentaient pour le prélèvement des échantillons rien n'était prêt. Il y a là une question d'habitude à prendre et la pratique nous enseignera la meilleure marche à suivre. Pour mon compte, je pense qu'il faudra fixer la date de la réunion du jury et celle du prélèvement des échantillons longtemps à l'avance afin que chacun sache qu'il ait à se tenir prêt pour une date fixe.

Celui qui ne serait pas prêt au moment choisi serait renvoyé au deuxième contrôle ou devrait, s'il désire un contrôle spécial, en supporter les frais, naturellement plus élevés que ceux du contrôle général. Si chacun y met de la bonne volonté, ces questions de pratique se résoudront le plus facilement du monde ; elles seront résolues sitôt que chacun sera pénétré de l'utilité du contrôle et ce moment-là viendra plus tôt que beaucoup ne le pensent.

Un point sur lequel il faut insister est celui-ci : un apiculteur qui a fait contrôler sa première récolte *doit* faire contrôler la seconde. La carte de contrôle mentionne la quantité de miel contrôlée pour chacune.

L'acheteur peut demander la présentation de cette carte qui est un certificat de provenance. Il faut que chaque acheteur qui le désire puisse trouver chez le président de section le miel type de celui qu'il a acheté. De même celui qui fait le commerce de miel, s'il se soumet au contrôle, ne peut acheter que du miel contrôlé. C'est nécessaire si nous voulons obtenir l'estime du public pour notre estampille de garantie. Il y a là une discipline d'honnêteté commerciale qu'il faut observer sous peine d'échec. Chaque membre de la Romande est intéressé à ce qu'il ne se produise aucun abus dans l'usage de notre estampille de garantie : à chacun d'y veiller.

En terminant ces quelques lignes destinées à renseigner nos collègues, je suis heureux de constater que le contrôle a rencontré généralement le meilleur accueil et que, seul le manque de récolte est la cause qui a rendu le contrôle inutile pour la moitié des sections.

Un fait encore pour montrer que certains sont persuadés de l'avantage du contrôle : le jury d'une section a reçu des échantillons fournis par des apiculteurs ne faisant pas partie de la société. Inutile de dire que ces messieurs en ont été pour leurs frais et qu'ils ont été priés de demander d'abord leur admission.

Aloys MERCIER.

AVANÇONS-NOUS ?

La critique est aisée mais l'art est difficile.

Après une année de silence, me voici de retour ! Je m'étais pourtant bien promis de ne plus apparaître sur la scène puisque j'occasionnais avec mes idées retardataires des nausées et des haussements d'épaules. Je m'étais claquemuré dans ma forteresse, bien abrité derrière mes contingents de croisées aux dards bien effilés attendant

de pied ferme l'assaut des nègres qui, paraît-il, menacent de nous envahir, mais notre général en chef qui ne sort pas de son bastion blindé de Belmont — il se croit à Andrinople, ma parole ! — en a décidé autrement en me donnant l'ordre formel de faire une sortie, car vous savez, par le temps qui court, la mode est aux sorties et bien malgré moi je dois obéir.

Je réclamerai donc un peu de votre indulgence, chers lecteurs, tout en priant ceux qui sont mieux documentés de bien vouloir me compléter. Le sujet que nous essayerons de développer aujourd'hui sera : *Avançons-nous*.

Il est entendu que nous ne nous occuperons que de ce qui a trait à la Suisse romande, vu que nous avons en Suisse deux écoles bien distinctes : l'allemande et l'américaine, parfois si différentes l'une de l'autre ce qui occasionne souvent des nausées et des haussements d'épaules chez les uns.

On dit que celui qui n'avance pas recule. Il nous a été dit que nous reculons et pour nous le prouver, on évoque la statistique. J'aime la statistique parce qu'elle a résolu bien des questions sociales, encore faut-il faire suivant le cas des réserves. Sur les bases de la statistique de 1911, on nous reproche à nous pauvres welsches un recul notable du nombre de ruches dans la Suisse romande, tandis que la Suisse allemande accuse une augmentation. Ce fait n'est pas pour m'émouvoir, vu les résultats déplorables de 1910 dans toute la Suisse romande et relativement favorables de la Suisse allemande.

J'ai sous les yeux le résultat des pesées en 1910. Tandis que la colonne *Total* est restée en blanc pour toutes nos stations, la Suisse allemande a noté en kilos les chiffres suivants :

Saint-Gall *a* + 8 kg., Saint-Gall *b* + 25 ; Rheinau *a* + 15, Rheinau *b* + 19 ; Kerns + 13 ; Berne 1 *a* + 7, Berne 1 *b* + 12, Berne 2 *a* + 3, Berne 2 *b* + 12.

Quelques stations il est vrai ont accusé des — 9, — 4 ou — 7. Ce succès relatif a fait jubiler les amateurs de la *Rassenzucht* et ils n'ont pas manqué de nous le faire comprendre : Hein ! vos croisées qu'en dites-vous ?

Pendant que nos collègues allemands faisaient leur petit bénéfice que se passait-il chez nous ? Eh bien il a fallu nourrir toutes les ruches de juin à septembre, d'abord pour les empêcher de mourir de faim, ensuite pour les forcer à couvrir afin que l'équilibre ne soit pas rompu. Nous avons fait une dépense de 20 francs environ par ruche et nous ne sommes pas les seuls. Tout le sucre distribué en juin, juillet et août a servi à produire du couvain, en septembre les ruches étaient si populeuses que certaines ont dû être hivernées avec la hausse.

Les apiculteurs sérieux aimant réellement leurs abeilles n'ont pas bronché et ont fait leur devoir jusqu'au bout retrouvant au printemps les ruches dans un état très satisfaisant ; ils ont été récompensés en 1911 par des hausses nombreuses et superbes. Nous avons eu bon nombre de nos ruches qui ont payé en deux jours ce qu'elles nous avaient coûté en 1910.

Voici quelques chiffres qui en disent long : Premier 133 kg. 900, Novalles 116 kg. 900, Belmont 98 kg. 800, Coffrane 91 kg. 200 pour les plus forts. Bramois 23 kg. 100, Mollens 28 kg. 100 pour les plus faibles.

Pour un contraste c'en est un ou je ne m'y connais pas.

D'aucuns diront que c'était du miel « minderwertig ». Hum ! c'est à voir ! Apparemment il n'était pas si mauvais puisque tous les bidons sonnent creux à l'heure qu'il est.

Puisque je vous ai parlé des résultats de la Suisse allemande en 1910, je vous dois ceux de 1911 : Berne II *a* 15 kg., Neunkirch 7, Rossreute *b* 19, Rossreute *a* 10, Gossau *b* 9, Gossau *a* 7, Gams 46, Eggenwyl 56.

Comme vous le voyez, les chiffres parlent d'eux-mêmes et il est facile de tirer des conclusions. A qui le pompon ?

A quoi faut-il attribuer cette diminution momentanée des ruches qui nous est reprochée ?

1. A l'année néfaste de 1910. Une quantité de ruches en paille qui quoique étant peuplées de noires pur sang n'ayant pas été secourues à temps ou pas du tout ont dû trépasser.

2. Au fait que quantité de ruches mobiles ont été négligées pendant tout l'été ; la ponte s'est complètement arrêtée faute de viatique et lorsqu'il a fallu penser à l'hivernage, stupéfaction générale chez les apiculteurs (faut-il encore les honorer de ce nom ?) qui se demandaient si c'était la peine de nourrir des ruches dépourvues de jeunes abeilles et d'une faiblesse très notoire. Inutile de vous montrer du doigt les résultats au printemps. Nous connaissons des rucher qui ont perdu du 80-100 % !

Voilà, croyez-moi, la grande cause du recul momentané du nombre de nos ruches ; il suffira de quelques bonnes années pour se ressaisir et comme à toute chose malheur est bon, il faut espérer qu'on sera plus prudent à l'avenir.

Conclusion : la statistique est bonne, mais ne peut faire règle.

Au point de vue organisation nous laissons paraître à désirer.

En jetant un coup d'œil sur la carte, nous voyons qu'il ne nous est pas aisé de nous concentrer comme nos collègues allemands. Il sera facile à un apiculteur de Saint-Gall, Winterthour, Bâle ou Aarau de se rendre lestement et à peu de frais à Zurich ou Lucerne ; tandis que ceux de Genève ou du Valais n'assisteront pas aux réunions de Chaux-de-Fonds ou de Porrentruy. Nous prenons, par la force des

choses, l'habitude de rester chez nous en petit comité, faisant quand même de la bonne besogne. Notre cher *Bulletin* que chacun aime à voir venir à la fin du mois est un trait d'union entre chaque subdivision de la Romande, notre pacha de Belmont se charge d'en graisser les rouages s'ils se rouillent et manie parfois le fouet ! Si notre périodique n'accuse pas 8000 abonnés il possède cependant une belle liste qui s'allonge toujours plus, surtout depuis que nous parcourons monts et vaux pour inspecter les ruches. Combien hélas restent et resteront indifférents !

J'entends dire de plusieurs côté que les pages du *Bulletin* devraient être doublées — une preuve de plus qu'on aime sa lecture. — Je suis aussi de cet avis, seul notre caissier n'en est pas et vous dira que le jour où la liste des abonnés sera doublée eh bien il doublera. A vous, chers amis, de faire le nécessaire, trouvez chacun un nouvel abonné et le tour sera joué.

Où il y a peut-être reculé, c'est dans l'instruction générale des apiculteurs. On ne lit pas assez notre bibliothèque qui a ses rayons pleins de poussière ; il se donne peu de conférences et peu ou point de cours apicoles. Tâchons d'y remédier dans la mesure du possible. Pas n'est besoin de faire venir un conférencier de l'orient ou de l'occident, chaque section possède de bons pilotes toujours à la hauteur pour développer un sujet intéressant, ce qui se fait avec facilité ailleurs peut aussi se faire chez nous.

Les correspondants du *Bulletin* pourraient être plus nombreux, nous connaissons de bonnes têtes et apiculteurs modèles qui restent obstinément dans l'ombre, qu'ils fassent eux aussi de temps en temps une sortie surtout par ces temps de guerre aux races. Défendons-nous à coups d'arguments et bombardons-nous à coups de hausses et de bidons pleins.

Voici, par contre, où nous avons bien avancé :

La loi sur la loque est en application sur toute la ligne et ses bons effets se sont fait sentir, de sorte qu'en peu de temps nous espérons voir la fin de cette peste provoquée le plus souvent par des commençaient avides de multiplication. A l'occasion de nos visites ceux-là reçoivent les mises en garde d'usage.

Le contrôle du miel a fonctionné pour la première fois. Depuis bon nombres d'années, nos confrères d'au delà de l'Aar ont introduit le contrôle du miel ; nous en parlions par-ci par-là mais sans enthousiasme, chacun ayant ses bons clients et sa petite fierté de vendre son miel très pur. J'avoue que cette question m'a laissé froid jusqu'à ces dernières années quand sont venus les attaques et le boycottage que vous connaissez.

Pour un premier essai ce n'est pas mal et il faut noter que bon

nombre de sections n'ont pas trouvé à propos de commencer le contrôle vu l'écoulement rapide et complet de la récolte 1912. Chez nous, par exemple, le contrôle était prêt mais il n'a pas fonctionné.

Sous le rapport des ruches, nous tournons en rond sans grands changements, ce qui facilite les transactions. Plus il y aura d'uniformité, plus les ruchers auront de valeur et plus le commerce sera simplifié.

Nous constatons que quelques bonnes volontés tâchent d'apporter aux ruches des améliorations dont on dit beaucoup de bien; en général cela augmente le prix des dites ruches. On essaie aussi d'en livrer à prix sensiblement réduit, l'exposition de Berne mettra, il faut l'espérer, toutes choses à point.

Où nous ne faisons pas de progrès, c'est dans l'élevage en général. Je vous dis carrément que dans ce domaine il y a encore énormément à faire. Ne parle-t-on pas quelque part de revenir aux ruches en paille pour faciliter la multiplication des ruches? Si c'est pour utiliser les vieux paniers à la mémoire de nos aïeux, d'accord, autrement laissons-les au fond du poulailler.

Malgré tout ce qui a été dit et écrit, l'élevage laisse beaucoup à désirer et des cours ou conférences sur la matière seraient désirables pour le relèvement rapide du nombre de nos ruches.

Pour ce qui concerne les races, c'est chez nous pire que dans les Balkans, chacun veut posséder la meilleure. Après les excellents articles de nos bons amis Mercier et Schumacher je tire l'échelle et je vous laisse méditer la réponse qu'un certain philosophe et grand apiculteur du nom de Jules Mahon, à Courfaivre, me donna il y a deux ans :

— Voyons, M. Mahon, à quelle race donnez-vous la préférence ?

— A celle qui remplit les bidons !

Je n'insistai pas et m'éloignai en me promettant de choisir chaque printemps les ruches les mieux notées pour l'élevage.

Pour aujourd'hui c'est presque assez, N'es-ce pas, mon général ?

Garde à vous, fixe ! Rompez !

E. R.

UNE EXPÉRIENCE

Rassurez-vous, lecteurs qui, en voyant ce titre, allez penser qu'il s'agit là d'une expérience ultra-scientifique !

Voici tout simplement ce dont il s'agit. Le comité de la section de Cossonay, dont le soussigné a l'honneur de faire partie, ne sachant plus quel sujet de conférence choisir pour la séance fixée au 17 novembre, décida... de n'en point choisir.

Etait-ce pour ne pas surcharger davantage les pauvres cerveaux du dit comité ? C'est possible, mais ce n'est pas à moi de vous le dire, car ce serait « pirater » (comme nous disions en termes d'étudiants) d'honorables personnes ; puis ce serait aussi se mettre à mal avec un contrôleur général des miels et un contrôleur de section. Vous voyez la situation dangereuse de celui qui oserait telle entreprise.

Donc la carte de convocation (à quand des cartes de convocation imprimées, ne coûtant aux sections que 2 centimes d'affranchissement) ne portait que ceci : « Réunion de la Section de Cossonay, le 17 novembre ; à chacun de trouver une question ».

Telle était l'expérience à tenter. Qu'allait-il advenir ? Les sceptiques disaient : il ne viendra personne ou personne n'aura songé à une question. Les enflammés pensaient : La séance ne suffira pas ; tout le monde sera là ; ce sera une avalanche. Les uns et les autres se trompaient.

Nous nous sommes trouvés 19. C'était peu, car il n'y avait pas le prétexte d'essaims à surveiller ; les cataractes du ciel étaient vides ; il n'y avait pas d'emprunt de 10 millions à refuser... Enfin, il y en avait toujours 19 de ces fidèles, de ces bonnes figures, épanouies de se retrouver ensemble, dont les yeux brillent dès qu'on parle d'abeilles. Toujours les mêmes et quelques nouveaux pourtant. Mais le reste, les 50 autres membres ? A part un certain nombre d'excuses valables, faut-il croire que les absents n'ont plus de questions à poser, que tous les mystères de l'apiculture sont éclairés pour eux. Et fût-ce le cas, n'auraient-ils pas dû venir pour en instruire de plus jeunes et faire acte de solidarité ? Passons.

Si nous étions peu nombreux, du moins n'avons-nous pas chômé en fait de questions ; il y en avait pour tous les goûts et nous nous quittâmes sans avoir pu les aborder toutes. Donc l'expérience avait réussi, en bonne partie du moins.

Mais voyons la chose de plus près. Notre président, que vous allez tous connaître, vous les abonnés du *Bulletin*, par la voie douloureuse des remboursements, nous adresse quelques mots pour donner du courage à chacun ; il donne la parole à qui voudra bien commencer ! On tousse, on se regarde, on regarde au plafond, on examine la tapisserie, on regarde dans les coins, et le secrétaire, crayon en main, attend pour prendre des notes ! Hem ! hem ! Rien ne vient ! Enfin, en voici un qui se décide : Il pose une question qui n'est que trop de saison et il la pose avec un air d'ironie, compréhensible :

Quel est le meilleur moyen de conserver les bidons (vides, s'entend) et de les préserver de la rouille ? Aussitôt la réponse jaillit de plusieurs cœurs oppressés : Il faut les remplir de miel ! Oh les méchants,

les moqueurs ! Allez donc le mettre en pratique en cette année de misère, ce moyen-là. Pourtant, on se remet au sérieux et plusieurs moyens furent indiqués.

Ensuite, l'un de nos membres, donnant suite à une idée précédemment émise, demande s'il n'y aurait pas possibilité d'organiser une « centrale d'essaims », intermédiaire très pratique entre vendeurs et acheteurs ; si cette centrale avait existé déjà pour la campagne de 1912, elle aurait rendu de nombreux services. Aussi, instruits par l'expérience, nous en décidons tout de suite la fondation et c'est M. Mercier qui veut bien prendre la chose en mains : Nous sommes malins à Cossonay ; comme notre président est aussi inspecteur de la loque, nous ne serons pas exposés à acheter des *bacillus alvei* à 15 francs le kilo.

On demande à quoi en est la question de la comptabilité apicole, simple, pratique en même temps que complète. Hélas, elle a de la peine à se sortir des ténèbres, surtout dans ces années où le passif tord régulièrement le cou à l'actif. Et l'agenda apicole ? demande-t-on encore. On répond que la question est posée devant le comité de la Romande. Pourvu qu'elle n'y pose et repose pas trop !

Divers cas spéciaux et intéressants sont exposés qui ont excité la curiosité et le don d'observation de quelques-uns de nos membres et c'est un échange d'explications très nourri et très animé. Les citer m'entraînerait trop loin et ferait un article qu'on trouverait certainement trop long.

En voici un autre qui demande quels sont les apiculteurs qui désireraient faire en commun une commande de cadres afin d'obtenir une réduction sensible de prix. Huit à dix membres s'inscrivent immédiatement. Le branle est donné : on achètera aussi du sucre en commun : près de 3000 kg. sont déjà demandés pour que nous puissions acheter au moment le plus favorable, notre provision nécessaire pour toute l'année ; une expérience déjà faite avait permis à quelques-uns d'entre nous d'économiser par là 30, 40, 50 francs ou plus. Bien mieux, on décide d'adresser une circulaire à tous les membres de la section pour recueillir des inscriptions et... nous allons ainsi influencer la marché mondial du sucre ! — et surtout, nous provoquerons, en même temps des sourires délicieux chez nos épouses heureuses d'avoir du sucre à discrétion pour leurs confitures ou leur café... sur le dos des abeilles de leur seigneur et maître.

Comme Messieurs les époux ont droit aussi à quelque chose, ces gens de Cossonay décident qu'on ne peut décemment laisser passer 1913 sans fêter le vingt-cinquième anniversaire de la section qui tombe sur cette année-là. Dois-je vous dire en toute confiance que

cette proposition fut repoussée à l'unanimité ? Vous ne me croiriez pas et vous auriez raison.

Et voici il est déjà 5 h. 30. Le temps a passé très vite et chacun peut s'en aller après avoir vécu quelques heureux instants, ayant acquis aussi quelques connaissances de plus, tout en entretenant l'amitié entre apiculteurs. Nous recommencerons.

Morale : Messieurs les membres des comités des sections, lorsque vous serez à court de sujets pour conférences, chargez en bénévollement les membres de la section. Je ne suis pas opposé aux conférences, loin de là ; mais mettez-vous à la place des conférenciers : il est si difficile de renouveler les sujets, surtout devant de vieux apiculteurs, les plus fidèles aux séances toujours. Et puis, après une conférence, le temps est limité et puis on n'ose pas bien prendre la parole. En mettant à contribution les apiculteurs eux-mêmes, vous obtiendrez une grande variété pour vos réunions, et, dans la familiarité de la discussion, les nouveaux vous poseront des questions ou bien alors des anciens timides, vous dévoileront des trésors de sagesse accumulée.

Schumacher.

L'ESSAIM DES ABEILLES

(Communiqué par M. SCHUMACHER).

Sous un soleil resplendissant,
D'un million d'ailes bruissant,
Un turbulent essaim d'abeilles
Explorait le pays, cherchait activement,
Par les prés, les buissons, les jardins et les treilles
L'endroit le plus propice à son cantonnement.
En ce vol à la découverte,
Bientôt la colonie alerte
Vient à passer auprès d'un bois,
Où les oiseaux du ciel chantaient à pleine voix.
— Mes sœurs, un temps d'arrêt, un moment de silence...
Ecoutez ces charmants concerts,
Dit une mouche à miel... une vieille, je pense ; —
Quelle harmonie en tous ces airs !
Que purs sont ces accents divers !...
Elle parlait en vain. Bourdonnant de plus belle,
L'essaim, très loin du bois, s'enfuit à tire-d'aile...
Un paysan voit le nuage d'or :
Et vite de hêler tous les gens de la ferme...
Ohé ! Jacques, Pierrot ! Ici, qu'on tape ferme !
Des chaudrons et des clefs ! Bravo, frappez encor.

A cette discordante aubade,
Soudain notre tribu nomade,
Interrompant sa promenade,
Se met de toutes parts à s'exclamer ainsi :
La bonne, la belle musique !
Mais cet orchestre est magnifique !
Oh posons-nous ici ! —

Les masses, à l'essaim d'abeilles,
Ne sont, hélas, que trop pareilles
Ceux qui leur parlent juste ont presque toujours tort ;
Elles vont à ceux qui braillent le plus fort.

Hortense Barrau.

DE LA FÉCONDITÉ DES REINES

D'une colonie d'abeilles, logée en ruche de paille, peut-il sortir une reine prolifique ? A cette question, M. Berger répond : Oui ; et M. Laesser : Non .

N'étant pas parvenu à se convaincre, chacun d'eux a conservé ses positions.

Je vais essayer d'intervenir dans le débat comme médiateur, rôle ingrat à ce que disent les diplomates, où l'on s'expose à recevoir les coups des deux frères momentanément désunis. Tant pis, je me risque.

Si l'on s'en tient à la seule question : Fécondité, sans s'occuper des qualités de la descendance, M. Berger a raison : De ruches vulgaires, il peut sortir reines très prolifiques. Pour appuyer cette affirmation, les témoins sont nombreux.

Depuis des milliers d'années que l'on cultive les abeilles jusqu'à nos jours, elles ont toujours été logées en ruches vulgaires.

En Egypte, depuis quatre mille ans ce sont des vases en poterie, de forme cylindrique, qui leur servent d'habitation et cependant l'abeille égyptienne est, dans son pays, très prolifique, de même la chypriote, logée de la même manière depuis un temps immémorial ; il en a été de même dans les autres pays où le tronc d'arbre évidé et la ruche de paille ont été pendant des siècles les seules demeures des abeilles ; et pourtant un savant, M. Reymond Billiard, nous dit que telle Aristote a observé l'abeille il y a plus de deux mille ans, telle nous la retrouvons aujourd'hui, sans que rien en elle n'ait varié, ni dans sa structure, ni dans ses mœurs ou l'architecture de ses travaux¹.

Il se fait d'ailleurs chez l'abeille, comme chez tout être vivant, une

¹ Notes sur l'abeille et l'apiculture dans l'antiquité. Lille 1900.

sélection naturelle, n'est-ce pas le mâle le plus vigoureux qui a le bonheur (ou le malheur puisqu'il y perd la vie) de féconder la reine dans son vol nuptial.

Si l'on passe maintenant aux qualités des reines issues de ruches vulgaires, c'est M. Laesser qui a raison.

Ce n'est pas tout, en effet, d'avoir des reines qui pondent bien ; il faut aussi qu'une fois la colonie arrivée à son maximum de développement, cette colonie pense, non pas seulement à jeter des essaims, mais aussi à travailler pour l'apiculteur.

Nous cultivons les abeilles pour récolter le plus possible de miel et non pas pour le plaisir de grimper aux arbres à la cueillette des essaims.

C'est pourtant ce qui arrive avec les abeilles qui de générations en générations ont été logées en petite ruche : des essaims et encore des essaims.

L'expérience m'a prouvé, et à d'autres avant moi, qu'il faut quelques années de mobilisme pour qu'elles perdent un peu de cette fâcheuse habitude.

J'ai fait plusieurs fois la même expérience que M. de Layens relatée par M. Laesser dans le *Bulletin* de novembre ; entre autres en 1900 j'ai transvasé dix colonies, en 1902 douze et en 1909 quarante, logées en ruches de paille, il y avait des communes, italiennes et croisées.

Chaque fois le résultat a été le même que pour M. de Layens à savoir qu'il faut trois ou quatre ans pour qu'un rucher mobiliste, meublé avec des colonies de ruches en paille, arrive à égaler un rucher de même nombre et même système établi depuis quelques années déjà.

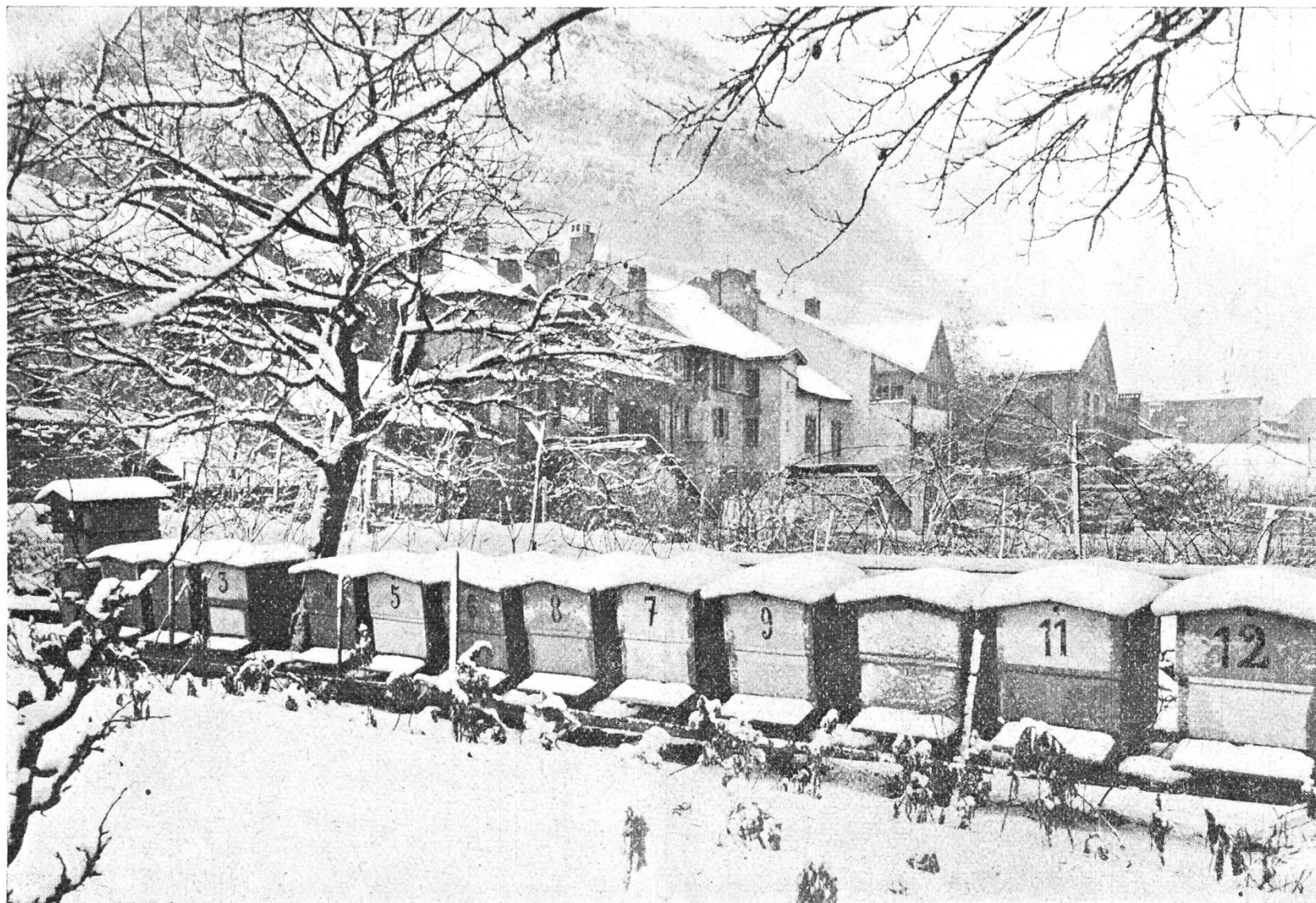
Seulement, si le résultat a été le même, je crois qu'il est téméraire d'en conclure une amélioration des reines en tant que pondeuses ; en une seule génération ce serait vraiment extraordinaire alors que des milliers d'années de ruches vulgaires n'ont pas réussi à abâtardir l'espèce.

Je crois plutôt qu'il faut voir là une amélioration du caractère des abeilles, en ce sens que pouvant se développer plus facilement dans de grandes ruches et ne se trouvant pas si vite à l'étroit, l'instinct qui pousse les abeilles à amasser du miel ne se trouve pas si vite combattu par l'instinct qui les pousse à émigrer. Et pour terminer cet exposé déjà long, que ce soit la conclusion de Layens qui soit la vraie ou que ce soit la mienne, la leçon à en tirer est la même : En meublant un rucher avec des essaims de ruches vulgaires on retarde ce rucher de quatre ans au moins.

Ce fait seul suffirait à condamner la ruche de paille si elle ne l'était déjà pour tant d'autres raisons.

Saint-Cergue, 12 novembre 1912.

C. Auberson.



Rucher de M. Heyrand, photographe à St-Maurice.

COMMENT ON „FABRIQUE ET BAPTISE“ LE MIEL „SUISSE“

Nous avons reçu trop tard pour être inséré dans le dernier numéro le communiqué suivant qui fera voir à nos lecteurs quel honteux commerce se fait sous l'étiquette de *Miel de Suisse* :



Genève, le 31 octobre 1912.

Monsieur le Directeur,

Je vous adresse ci-joint une étiquette qui m'est envoyée par un négociant belge, lequel me fait parvenir, en même temps, un échantillon d'un vulgaire miel artificiel qui se vend, paraît-il, couramment en Belgique sous le nom de *Miel de Suisse*.

Le dit négociant me demande bénévolement de lui indiquer le

procédé de fabrication du « Miel de Suisse » en question !

Votre estimable organe me paraît tout indiqué pour porter ces faits à la connaissance de nos apiculteurs, faits qui sont de nature à causer un grave préjudice au bon renom dont jouissent à l'étranger les produits de notre pays.

Veuillez agréer, etc.

Ch. MOREL.

P.-S. — Comme vous le constaterez, les armoiries suisses qui figurent sur cette étiquette sont singulièrement fantaisistes.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Les bâtons dans les roues.

Nous avons parlé en son temps (p. 139, juillet 1912) du projet de loi sur la loque déposé au Reichstag. Ce projet est combattu par la *Gazette vétérinaire* de Berlin sous les curieux prétextes suivants :

1. Le projet n'est pas fondé sur des données statistiques sérieuses, ces dernières faisant défaut juqu'ici.

2. Les recherches scientifiques ont prouvé que la loque n'est pas à proprement parler une épizootie dangereuse (?) tout apiculteur pouvant en préserver ses abeilles par des soins intelligents (? ?).

3. Pour indemniser les propriétaires atteints, l'Etat pourrait organiser une assurance obligatoire. Il pourrait aussi rendre contre la loque une ordonnance semblable à celle contre la tuberculose, par exemple.

4. Enfin, et c'est là qu'on voit percer le bout de l'oreille, l'Etat doit contribuer par tous les moyens possibles aux recherches concernant

les maladies des abeilles. A cet effet, il fera donner dans les écoles vétérinaires des cours spéciaux concernant ces maladies.

L'auteur ne dit pas qui sera chargé de ces cours, mais il pense certainement que ce sera lui-même ; autrement pourquoi aurait-il écrit son article ?

Nourrissement au sucre.

Le Dr Kramer rend compte, dans la *Schweizerische Bienenzeitung*, d'analyses récentes de sucre extrait, après le nourrissement, du centre du nid à couvain. Les analyses ont porté sur des échantillons de sucre operculé et non operculé.

Operculé : eau 20,2 % ; sucre inverti 64,1 % ; sucre non inverti 11,1 % ; matière azotée, 0,36 %.

Non operculé : eau 19,5 % ; sucre inverti 60,9 % ; sucre non inverti 14,9 % ; matière azotée 0,28 %.

La différence en teneur d'eau s'explique mal. La proportion des sucres montre que l'inversion se continue dans les cellules après le cachetage de celles-ci. Mais la constatation la plus importante est celle d'albumine dans les deux échantillons. D'où peut provenir cette matière azotée ? Pas du sucre, assurément. M. Kramer pense que l'abeille l'a extraite de son propre organisme, naturellement au détriment de ses tissus.

Cela expliquerait pourquoi le nourrissement à fortes doses épuise les abeilles et nous pourrions en conclure une fois de plus que le nourrissement est quelquefois un mal nécessaire, mais que c'est toujours un mal.

J. M.

BIBLIOGRAPHIE

Le livre de l'apiculteur belge, cours théorique et pratique d'apiculture à l'usage des écoles d'apiculture et des apiculteurs, par Désiré HALLEUX. Prix 3 fr. 50. — En vente chez l'auteur, à Spa (Belgique).

Ce livre est à sa troisième édition revue et considérablement augmentée ; il a donc fait ses preuves. La première partie traite des abeilles et de leurs produits ; la seconde s'occupe de leur culture et la troisième des soins qu'on doit leur donner ; une dernière partie expose les usages qu'on fait de leurs produits. De nombreuses gravures illustrent ce beau volume que nous recommandons chaudement à tous les apiculteurs.

U. G.

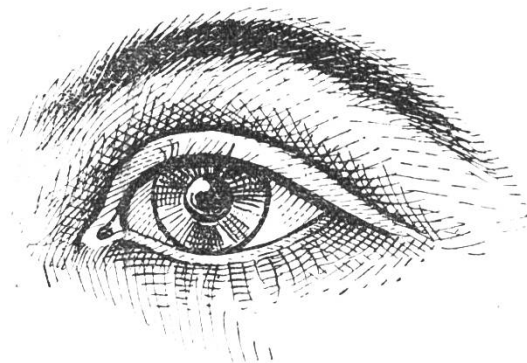
La chimie du miel, méthode d'examen basée sur l'analyse chimique par M. le Dr Oscar Haenle. Quatrième édition, revue et augmentée. — Strasbourg, 1911.

C'est une traduction du livre bien connu du Dr Haenle, de Stras-

bourg, qui nous décrit d'abord les miels des différents pays et des plantes les plus mellifères ; ensuite il fait l'histoire de la chimie du miel et expose les différentes méthodes employées pour distinguer le miel naturel des falsifications. Cet ouvrage intéressera certainement beaucoup nos apiculteurs.

U. G.

Un simple coup d'
sur le
Catalogue général de
l'Établissement d'apiculture
MONT-JOVET
d'ALBERTVILLE (Savoie)



suffira pour vous convaincre de la **supériorité** incontestable et incontestée de son **matériel**, de son **outillage** perfectionné et des **reines** de ses élevages sélectionnés des races Italienne, Noire, Caucasienne et croisements divers.

Dépôt à Genève :

2, rue de la Halle (téléphone 44-41).

Demandez-nous le catalogue général pour 1913, ainsi que le tarif spécial pour la Suisse.

**L'Établissement
d'apiculture**



ROB. MEIER
à Künten
(Argovie)
Le plus grand de Suisse
Livre tous les
instruments et
articles d'apicult.
les meilleurs et
aux meill. condit

Catalogue gratis. Expédition pour tous pays.

„ RUBEROID “
ROUGE ET GRIS

Carton bitumé, sans goudron, résistant à toutes les intempéries, pour toitures de ruches et pavillons. — Demandez échantillons et prix à

Albert ERB
Derendingen (Soleure)